

### Pratique, facile et sécurisée - La piste cyclable pop-up sur le bd Grande-Duchesse Charlotte

Esch-sur-Alzette, le 12 mai 2022. La Ville d'Esch entend réaliser dans les plus brefs délais une piste cyclable d'un nouveau type sur un des principaux axes de circulation automobile sur le territoire de la Ville d'Esch, le boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

En sa séance du 6 mai 2022, le Conseil communal de la Ville d'Esch a approuvé à l'unanimité la motion de M. Luc Theisen, conseiller communal et président de la Commission des infrastructures, de la mobilité et de l'accessibilité, demandant la mise en service d'une piste cyclable de style pop-up à partir de l'été 2022 sur le tronçon place Benelux/avenue de la Paix du boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Chose dite chose faite, cette piste cyclable sécurisée et bidirectionnelle aura comme objectif principal le raccordement des six quartiers Bruch, Fettmeth, Lallange, Lankelz, Wobrécken et Zaepert.

Intéressant à souligner également c'est la notion de piste cyclable pop-up dont la nature sera éphémère et provisoire. A terme du projet, vers la fin du mois de septembre, les services communaux compétents pourront mesurer de par sa fréquentation le niveau d'acceptation auprès des usagers, avant de s'engager, dans des travaux beaucoup plus conséquents que demanderait l'aménagement d'une piste cyclable définitive. « *Comme la culture du vélo est assez récente au Luxembourg, nous avons besoin de temps pour évaluer la mise en place de nouvelles mesures. Je ne peux que répéter que les idées et concepts qui marchent dans d'autres villes dans nos pays voisins ne sont pas toujours transposables un à un chez nous. Il faut que nous trouvons notre solution à nous et cela prend du temps* », souligne Georges Mischo, bourgmestre et échevin en charge de la mobilité.

Dans l'optique de réduire le trafic croisant à un strict minimum, la piste cyclable bidirectionnelle, donc large de 3 mètres, se situera du côté sud du boulevard Grande-Duchesse Charlotte, donc du côté du quartier Wobrécken.

Les quelques 875 mètres de la piste seront balisés et sécurisés par des murs californiens au niveau des croisements. Reste à noter que l'impact qu'aura cet aménagement cycliste sur la circulation des autres usagers de la voie publique sera minime. Il se limitera au croisement avec la pénétrante Lankelz où l'on va retrouver une situation identique à celle lors des travaux de réseau pour l'école Nonnewisen, situation qui s'est avérée fluide pour tous les usagers de la route.



Il va sans dire que les cyclistes seront tenus à respecter le code de la route, donc les feux de signalisation spécialement installés pour eux.

La pré-étude de faisabilité ayant été concluante, le Collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Esch n'attend plus que l'accord des instances étatiques compétentes en la matière, à savoir le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et de l'Administration des ponts et chaussées, pour pouvoir entamer le plus vite possible les travaux nécessaires et mettre en musique ce premier grand projet de réaménagement du réseau routier eschois en faveur de la mobilité douce.

*Plus d'informations sur [www.esch.lu](http://www.esch.lu) et au Service relations publiques de la Ville d'Esch : [relationspubliques@villeesch.lu](mailto:relationspubliques@villeesch.lu) - +352 2754 4270*